

Des pesticides et des perturbateurs endocriniens dans nos fraises !

Avec son enquête EXPPERT 2 (Exposition aux Pesticides PERTurbateurs endocriniens), l'association française Générations Futures a révélé que les barquettes de fraises commercialisées en France contiennent des pesticides, dont des pesticides perturbateurs endocriniens.

Aujourd'hui, la problématique des perturbateurs endocriniens est devenue un enjeu majeur au cœur de nombreux débats autour de la santé environnementale. C'est parce que les enfants (fœtus, nourrissons, enfants en bas âges) sont considérés comme des populations extrêmement vulnérables face aux perturbateurs endocriniens, que l'association Générations Futures a décidé de réaliser une campagne d'analyses sur un fruit très apprécié des femmes enceintes et des jeunes enfants, la fraise.

L'enquête EXPPERT 2

Cette campagne a été menée entre février et avril 2013, sur 49 échantillons de fraises sélectionnés au hasard dans des supermarchés français situés en Picardie et en Haute Normandie. Deux origines de fraises ont été soumises aux analyses : les fraises d'origine française et celles d'origine espagnole.

Les résultats de ces analyses sont pour le moins préoccupants. En effet, 91,83% des échantillons testés contenaient un ou plusieurs pesticides, et parmi les molécules relevées se trouvaient des perturbateurs endocriniens (PE). Ainsi, 65,38% des échantillons de fraises françaises contenaient des PE et 78,26% des échantillons espagnols en contenaient.

Selon la synthèse de l'enquête publiée par Générations Futures, environ 37 pesticides différents dont 8 pesticides perturbateurs endocriniens ont été décelés. Le taux de présence de résidus de la quasi-totalité des molécules trouvées était conforme à la norme, un seul dépassement de la Limite Maximale en Résidu (LMR) a été constaté.

Toutefois, des substances interdites ont été détectés dans les fraises. Ainsi, sur les 26 échantillons d'origine française, deux contenaient de l'endosulfan, un insecticide organochloré interdit en Europe depuis 2005 et figurant sur la liste des Polluants Organiques Persistants devant être éliminés au niveau mondial. Quant aux échantillons espagnols, même constat : sur 23 échantillons, deux contenaient du carbosulfan, insecticide interdit en Europe depuis 2007. L'association a également retrouvé des substances actives (SA) autorisées en France ou en Espagne, selon l'origine de l'échantillon, mais qui ne sont pas admises sur les fraises.

Comment se passer de fraises ?

Impossible, me direz-vous, et bien vous avez raison ! Voici donc quelques conseils de la part de Kudzu Science pour continuer de dévorer les fraises à pleines dents.

Si vous achetez des fraises au supermarché, privilégiez l'achat de fraises d'origine bio, le cas échéant il est indispensable de bien les rincer avant de les consommer. Vous pouvez également vous rendre chez des producteurs bio afin de vous adonner en famille à la cueillette des fraises. Enfin, le jardinage est un excellent moyen pour consommer des fraises 100% naturelles. Alors, tous à vos fraisiers !